



Postulat : « Pour des seniors moins seul·e·s et mieux protégé·e·s face aux fortes chaleurs »

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les membres de la Municipalité,
Chères et chers collègues,

La population de nos villes vieillit. Selon l'Office fédéral de la statistique, la part des personnes de 65 ans et plus continue d'augmenter dans le canton de Vaud. Cette tendance se confirme particulièrement en milieu urbain, où de nombreuses et de nombreux seniors vivent seul·e·s, parfois avec un réseau familial et social restreint ou éloigné. En 2040, 25% de la population Suisse aura plus de 65 ans.

Cette évolution démographique s'accompagne de deux défis majeurs étroitement liés auxquels notre Ville doit se préparer activement :

1. L'isolement social des personnes âgées

L'isolement touche une part importante des seniors, en particulier en ville, où l'anonymat, la disparition des commerces de proximité et l'éclatement des familles fragilisent les liens sociaux. Les chiffres de Pro Senectute révèlent qu'environ ¼ des personnes de 65 à 84 ans souffrent de solitude. Ce chiffre monte à 37% pour les 85 ans et plus.¹ Or la littérature scientifique est unanime : l'isolement social a des conséquences directes et graves sur la santé physique et psychique (dépression, déclin cognitif, surmortalité). Il complique également le repérage précoce de situations de détresse ou de danger.

2. La vulnérabilité face aux épisodes de canicule

Les vagues de chaleur, dont la fréquence et l'intensité augmentent avec le changement climatique, représentent un risque vital documenté pour les personnes âgées, en particulier celles qui vivent seules, dans des logements mal isolés ou sans accès à des espaces rafraîchis. Les étés 2003 et surtout 2026 ont montré, à l'échelle européenne, l'ampleur des difficultés, des maladies voire de la surmortalité chez les seniors isolé·e·s durant ces épisodes. Les canicules de ces derniers mois en Suisse confirment que ce risque n'a rien de théorique et qu'il va en s'aggravant.

En milieu urbain, l'effet « d'îlot de chaleur » amplifie encore ce phénomène : le bâti dense et minéral retient la chaleur nettement plus longtemps que les zones végétalisées, y compris la nuit, ce qui empêche l'organisme de récupérer.

¹ <https://www.prosenectute.ch/fr/infos/quotidien-loisirs/solitude.html>

Plusieurs communes suisses et européennes ont déjà mis en place des dispositifs qui associent lutte contre l'isolement et protection sanitaire des aîné·e·s :

- registres de personnes vulnérables tenus sur base volontaire
- réseaux de bénévoles effectuant des visites régulières et renforcées lors des alertes canicule
- aménagement et cartographie d'îlots de fraîcheur accessibles et gratuits
- sorties organisées vers des lieux climatisés ou ombragés
- permanences téléphoniques, etc.

Ces mesures, souvent peu coûteuses, ont démontré leur efficacité pour sauver des vies et renforcer le lien social au quotidien, au-delà même des périodes de forte chaleur.

Notre Commune dispose déjà d'actrices et d'acteurs précieux sur ce terrain (Pro Senectute, Le COSY, La Croix-Rouge, bénévoles, les services sociaux, les associations de quartier, le CMS).

Certaines démarches sont également entreprises par notre Ville.

Cependant, notre groupe s'interroge sur les possibilités de renforcer et coordonner ces différentes actions dans le cadre d'une politique communale globale.

Considérant

- le vieillissement démographique de la population communale ;
- les risques sanitaires avérés liés à l'isolement social des seniors ;
- la multiplication et l'intensification des épisodes de canicule liées au changement climatique ;
- l'effet aggravant de l'îlot de chaleur urbain sur la santé des personnes âgées ;
- l'existence de bonnes pratiques éprouvées dans d'autres communes ;
- la nécessité d'une coordination communale entre les actrices et acteurs sociaux, sanitaires et associatifs déjà actifs sur le terrain.

Les Vert·e·s Yverdonnois·e·s invitent la Municipalité à étudier l'opportunité de :

1. Créer un registre communal des seniors isolé·e·s ou vulnérables, tenu sur une base volontaire et dans le respect de la protection des données, permettant un contact régulier et une intervention rapide en cas d'alerte canicule ou de situation de détresse. Par exemple, la liste utilisée lors de l'été 2026 pour contacter les personnes de 80 ans lors des canicules pourrait être élargie aux seniors plus jeunes et servir également à d'autres problématiques que les fortes chaleurs.

2. Renforcer le réseau de visites de proximité (bénévoles, service civil, intergénérationnel avec écoles et associations de jeunesse) pour maintenir un lien social régulier avec les seniors isolé·e·s, indépendamment des périodes de canicule.

3. Créer un plan communal « canicule seniors », activé dès le déclenchement des alertes de Météo Suisse, prévoyant notamment :

- l'organisation de sorties ou de transports accompagnés vers des lieux frais (parcs ombragés, bords de lac, bâtiments climatisés, piscines) ;
- la signalisation et une forte communication sur les « îlots de fraîcheur » présents en ville, par exemple via la diffusion d'une carte (à l'exemple des villes de

Lausanne et Renens) valorisant les îlots de fraîcheur identifiés dans la Stratégie de végétalisation ainsi que d'éventuels futurs lieux frais à créer ;

- une information renforcée et accessible aux seniors (affichage, presse locale, appels) sur les gestes de prévention. ²

4. Renforcer les efforts déjà entrepris par la Ville dans la végétalisation et la lutte contre les îlots de chaleur pour cibler les quartiers où résident de nombreux seniors. Ceci permettrait de s'assurer que les personnes âgées bénéficient de ces actions, dont elles ont particulièrement besoin.

5. Améliorer la coordination entre les services communaux, les CMS, Pro Senectute et les différentes associations yverdonnoises en lien avec le troisième âge, par exemple via une permanence commune ou une plateforme d'échange d'informations (dans le respect de la protection des données).

6. Evaluer les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre de ces mesures, y compris les partenariats et subventions cantonales ou fédérales existantes en matière de santé publique et de politique du vieillissement.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal d'inviter la Municipalité à étudier l'opportunité et les modalités des mesures décrites ci-dessus, et à lui présenter un rapport dans le délai réglementaire.

Yverdon-les-Bains, le 21.09.2026

Viviane Dutu



² Un grand nombre de personnes de 50 ans et plus ont une faible connaissance des gestes de protection en temps de canicule, selon une étude suisse de 2023 : <https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/le-nccs/themes-prioritaires/changement-climatique-et-sante/anpassungsmassnahmen-bei-hitze.html>